

Programme de statistiques des salaires pour les Caraïbes

Résumé

Introduction

Une des principales lacunes des systèmes de statistiques du travail dans de nombreux pays des Caraïbes tient au manque d'informations sur les salaires et la durée du travail. Cette carence s'est fait sentir pendant de nombreuses années, par exemple lors de l'analyse de l'évolution des marchés du travail dans les pays des Caraïbes et, plus récemment, lors de l'évaluation de l'impact de l'ajustement structurel sur les marchés du travail de ce pays. Dans le cadre de sa contribution à l'élaboration de politiques du marché du travail pertinentes et durables pour les Caraïbes, l'équipe consultative multidisciplinaire pour les Caraïbes (CAMAT) souhaite renforcer la base de données nécessaire pour étayer ces politiques. Dans certains pays, des travaux ont déjà été menés en matière de planification et de réalisation d'enquêtes sur la main-d'œuvre et, dans d'autres, on s'est efforcé d'améliorer les enquêtes existantes. Toutefois, la pénurie d'informations sur les salaires et la durée du travail exige qu'une attention particulière soit accordée à cette question.

En novembre 1996, la CAMAT a donc organisé, en collaboration avec le Bureau de statistique du BIT, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECS), un atelier sur un programme de statistiques des salaires à l'intention des Caraïbes dont l'objectif était de fournir aux producteurs et aux utilisateurs de statistiques des salaires les connaissances nécessaires à la mise au point d'un programme approprié de statistiques. Le gouvernement de la Barbade a généreusement accueilli l'atelier qui a permis de mettre au point un programme national minimum en matière de statistiques des salaires.

Cet atelier a eu lieu du 19 au 22 novembre 1996 et a réuni 27 participants de 14 pays représentant des ministères du Travail, des bureaux nationaux de statistiques, des organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que la Banque centrale des Caraïbes orientales; sept observateurs du Département du travail, du ministère du Travail, du Bureau du développement communautaire et des sports ainsi que du Bureau des affaires pour les femmes de la Barbade étaient également présents.

Programme de l'atelier

Après un bref examen de la situation actuelle en matière de statistiques sur les salaires dans chacun des quatorze pays participants, la première partie de l'atelier a été consacrée aux différents aspects des statistiques des salaires: différents concepts de salaires, directives internationales en matière de statistiques sur les salaires et relations entre les concepts; utilisation des données sur les salaires; types de statistiques pouvant être réunies, besoins en matière de données et méthodes de calcul; enfin, différentes sources et types de données pouvant être obtenus de chacun d'entre elles. Une séance a été consacrée aux normes internationales du travail. L'élaboration d'un programme de statistiques sur les salaires a fait l'objet de la deuxième partie de l'atelier au cours de laquelle il a été question des objectifs, du type de données, de leur fréquence, des concepts, des sources de données, ainsi que des ressources et des besoins en infrastructure. Le programme a été légèrement modifié afin qu'une séance puisse être consacrée à un débat sur les moyens d'améliorer les réponses aux enquêtes dans les établissements, problème particulièrement important pour les statistiques sur les salaires.

Ce débat de même que la préparation d'un programme sur les statistiques des salaires pour les Caraïbes ont eu lieu à la lumière des recommandations figurant dans la résolution concernant un système intégré de statistiques des salaires adoptée par la douzième Conférence internationale des statisticiens du travail (1973). Il a été convenu que l'objectif ultime des pays devrait être de se doter de statistiques courantes et non courantes. Toutefois, les premières étant généralement très coûteuses et difficiles à obtenir, les participants ont décidé qu'elles devraient faire l'objet d'un objectif à plus long terme. Le but initial était de mettre en place un programme minimum de statistiques des salaires répondant aux besoins actuels et à court terme avec une compilation des données sur les taux de salaires et les revenus.

Préparation d'un programme de statistiques des salaires

Les principaux objectifs de ce programme, tels qu'identifiés par l'atelier, sont de fournir des données qui puissent être utilisées dans la négociation collective, la fixation des salaires minima ainsi que l'élaboration d'une politique économique et en matière d'emploi et son suivi. Ces données pourraient également servir à fixer les salaires, à prendre les décisions en matière d'investissements, comme indicateurs économiques, à des fins d'orientation professionnelle ainsi que pour évaluer les niveaux de vie. Les statistiques devraient être réunies une fois par an au moins et couvrir en tout cas les principales branches d'activité économique dans les secteurs publics et privés avant de concerner progressivement toutes les activités économiques. Les enquêtes devraient porter sur tous les salariés, y compris les apprentis et les stagiaires s'ils sont rémunérés et considérés comme des salariés. La meilleure manière de réunir des données sur les taux de salaire et les revenus consiste à mener une enquête auprès des établissements, ce travail pouvant être complété par l'utilisation des dossiers des systèmes de sécurité sociale et une enquête par panel. En l'absence d'enquête dans les établissements, les dossiers de sécurité sociale peuvent être utiles s'ils contiennent les informations nécessaires et peuvent servir à des fins statistiques. Les données devraient en tout cas être classées par sexe, grand groupe professionnel, activité économique, taille de l'établissement et secteur.

Une fois le programme minimum en place, l'étape suivante consiste à préparer des statistiques sur les coûts de main-d'œuvre, leur niveau et leur répartition. Les données devraient être réunies au moins tous les trois ans et couvrir des activités économiques importantes en utilisant des concepts et des classifications correspondant à ceux utilisés pour les données sur les taux de salaire et les revenus. Les normes internationales pertinentes figurant dans la résolution concernant les statistiques de coût de la main-d'œuvre, adoptée par la onzième Conférence internationale des statisticiens du travail (1966), devraient être utilisées à cette fin.

Stratégies d'amélioration des réponses aux enquêtes

Un certain nombre de pays représentés à l'atelier ont déjà procédé à des enquêtes sur les établissements en vue de réunir des données sur les salaires. Toutefois, ces enquêtes n'ont pas toutes donné des résultats fiables et, dans la plupart des cas, le taux de réponse est extrêmement faible. Les enquêtes sur les établissements demeurant la principale source de données sur les salaires et la durée du travail, l'atelier a par conséquent estimé utile d'examiner les approches qui permettraient d'améliorer le taux de réponse.

Quatre conditions fondamentales ont été recensées: contact direct entre les organisateurs de l'enquête et les personnes enquêtées; reconnaissance par celles-ci de l'importance de la coopération ainsi que de l'utilisation et de la pertinence des résultats dans leur propre intérêt; interaction continue avec les personnes enquêtées afin de maintenir leur intérêt et de s'adjoindre leur coopération permanente; affectation suffisante de ressources aux enquêtes. Les participants ont avancé plusieurs approches pour répondre à ces besoins, proposant notamment de donner une certaine publicité aux enquêtes, de prendre certaines mesures avant, pendant et après la réunion de données.